

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

**Vice Présidence, Chargée de la Santé,
De la Solidarité et de la Promotion du Genre**

**RAPPORT DE L'ENQUETE SUR LE TABAC
CHEZ LES ADOLESCENTS EN MILIEU
SCOLAIRE AUX COMORES
(DRAFT 0)**

Avril 2008

I. INTRODUCTION

La consommation du tabac est considérée comme une cause évitable de mortalité dans le monde. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime qu'il y a 4 millions de décès liés au tabagisme chaque année. Cette tendance devra s'accroître pour atteindre environ 10 millions de décès d'ici 2030 si des actions ciblées ne sont pas réalisées. Plus de 70% des décès surviennent dans les pays en développement.

En Afrique, au moins 850 000 personnes meurent chaque année du fait du tabagisme. Les études effectuées au cours de ces dernières années indiquent que la prévalence des fumeurs parmi les adolescents est en constante augmentation et l'âge d'initiation est de plus en plus précoce. Si cette tendance se maintient, le tabagisme sera responsable de la mort de 250 millions d'enfants et d'adolescents dont la majorité sera issue des pays en développement.

L'Union des Comores n'échappe pas à ce phénomène car elle fait partie des nombreux pays où l'on commence à fumer à un âge précoce (**Aux Comores les jeunes commencent à fumer à l'âge de 7 ans**). L'OMS et ses partenaires ont défini avec tous les pays une stratégie de lutte, de prévention et de surveillance de ce phénomène, mais de très modestes succès ont été enregistrés pour le contrôle du tabagisme dans ces pays.

La Convention Cadre de Lutte Contre le Tabac (CCLCT) adoptée par l'assemblée mondiale en mai 2003 et ratifiée par la majorité des pays africains dont l'Union des Comores constitue un des premiers acquis de traité de santé publique et de support fondamental réglementaire de lutte contre le tabagisme.

Aux Comores, la lutte contre le tabagisme connaît un succès mitigé et que les populations jeunes restent le groupe le plus exposé. A ce jour, la prévalence des fumeurs reste mal connue chez les jeunes voir inexistante.

Malgré la disponibilité de la masse d'informations sur les méfaits et les dangers causés par le tabac, le contrôle de ce phénomène ne peut s'effectuer sans le développement d'une base de données fiables sur l'usage du tabac et les caractéristiques de sa propagation dans certaines catégories de la population.

Face à ce manque de données en matière de tabagisme, spécialement chez les jeunes, l'OMS en collaboration avec le CDC a conduit une enquête globale sur le tabagisme chez les jeunes à l'échelle mondiale. Pour une meilleure comparaison entre les pays, cette enquête dénommée Global Youth Tobacco Survey (GYTS) utilise une méthodologie standard et un protocole de collecte des données du tabagisme chez les jeunes âgés **de 13 à 15 ans**.

Le but de cette étude est de rassembler les informations relatives à la prévalence des fumeurs, aux connaissances et attitudes, à la publicité et aux médias, à l'accès des jeunes aux produits du tabac, **à la prévention du tabagisme dans les programmes scolaires**, au tabagisme passif et au processus de cessation de fumer. Les données issues de cette étude pourront être utilisées pour la prise de décisions et permettront de développer des stratégies visant à prévenir et à contrôler le tabagisme chez les jeunes.

II. METHODOLOGIE

2.1 ECHANTILLONNAGE

L'enquête GYTS Comores a été menée en milieu scolaire sur la base d'un échantillonnage stratifié à deux degrés dans le but de disposer d'un échantillon représentatif des élèves de la classe 6eme, 5eme, 4eme et 3eme.

Premier degré : La base de l'échantillonnage du premier degré regroupait tous les collèges publics et privés dont ces classes comptent au moins 40 élèves. Les établissements scolaires ont été sélectionnés avec une probabilité proportionnelle suivant la taille de l'établissement Ainsi, **24 établissements scolaires dont 11 à Anjouan et 13 en Grande Comore ont été retenus.**

Second degré : Il s'agit d'un échantillonnage systématique à probabilité égale de toutes les classes de chaque établissement scolaire sélectionné pour participer à l'enquête. Au **total 73 classes** ont été retenues. Tous les élèves des classes sélectionnées étaient éligibles pour participer à l'enquête.

Nombre d'établissements scolaires, de classes et d'élèves ayant participé à l'enquête GYTS-COMORES

Etablissement scolaire		Classes		Elèves		
Nombre	Taux participation	Nombre	Taux participation	Nombre Sélectionnés	Nombre participants	Taux participation
24	100%	73	100%	2240	1810	80,8%

2.2 Supports de collecte des données :

Le Questionnaire :

Le questionnaire est composé de 6 modules :

- Module 1 : La prévalence de l'usage de la cigarette et les autres produits du tabac ;
- Module 2 : Connaissances et attitudes
- Module 3 : Fumée de tabac ambiante
- Module 4 : Sevrage
- Module 5 : Rôle des médias et de la publicité
- Module 6 : Le tabagisme en milieu scolaire

2.1.1 **Les fiches Etablissement** : Identification de l'établissement, Position sur la participation (accepté/refuser), Le nombre de classes et divisions existantes dans l'établissement,

2.1.2 **Les fiches Classes** : Identification de l'établissement, de la classe, Nombre d'inscrits dans la classe, Nombre d'élèves qui ont participé à l'enquête

2.2 La collecte des données

Une autorisation a été adressée aux autorités du Ministère de l'éducation pour permettre la réalisation de l'enquête dans les établissements scolaires et obtenir le concours des directeurs des établissements scolaires sélectionnés.

Une formation à l'endroit des enquêteurs a été organisée pour :

- s'assurer que les enquêteurs se sont familiarisés aux supports de collecte (Questionnaires), aux concepts et définitions utilisés.
- Informer les enquêteurs de la conduite à tenir envers les enquêtés et du caractère confidentiel de ces genres d'opération.

2.3 Déroulement de l'enquête

La collecte de données a été réalisée par l'Association de Santé Développement en Archipel des Comores (ASSADAC) qui dispose d'une compétence avérée en matière de santé publique. Les enquêteurs sont répartis dans les différentes écoles sélectionnées. Chaque école sélectionnée a reçu deux formulaires : l'un sur l'école, l'autre sur la classe. Ces deux documents ont servi de recueil d'informations sur les établissements et les classes ce qui constituera la première étape de la collecte des données. Le questionnaire est par la suite administré à chacun des élèves présents pendant le passage de l'enquêteur.

III. RESULTATS

3.1 Prévalences

Les données collectées dans cette rubrique portent sur la consommation de la cigarette et des autres produits de tabacs. Les questions posées ont permis d'évaluer le niveau d'expérimentation, les différents schémas de consommation active, l'âge d'initiation à la cigarette et à toute autre forme de tabac chez les jeunes de 13-15 ans.

Tableau N°01 : Pourcentage d'élèves consommant des cigarettes, Pourcentage d'élèves consommant des cigarettes avant l'âge de 10 ans et Pourcentage d'élèves n'ayant jamais fumé mais susceptibles de consommer

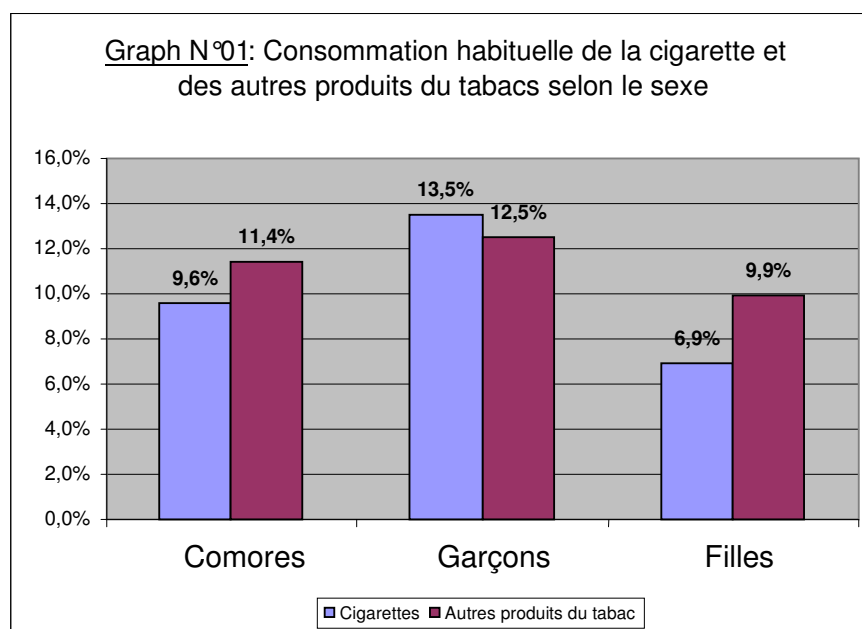
	Sujet ayant déjà fumé, même une ou deux bouffées	Sujet ayant commencé à fumer avant l'âge de 10 ans	Sujet n'ayant jamais fumé, mais susceptibles de commencer
COMORES	26.5 (21.9 - 31.7)	25.0 (17.9 - 33.8)	9.9 (6.8 - 14.2)
Garçons	39.3 (28.5 - 51.3)	24.9 (16.8 - 35.2)	11.3 (6.3 - 19.4)
Filles	17.2 (13.8 - 21.3)	22.7 (14.4 - 33.9)	9.5 (6.1 - 14.4)

Il ressort du tableau N°01 que 26,5% des élèves âgés de 13-15 ans enquêtés ont déjà fumé la cigarette, les garçons sont significativement nombreux (39,3%) que les filles (17,2%).

Un sur quatre des élèves (25,0%) a commencé à fumer la cigarette avant l'âge de 10 ans, la distribution par sexe de ces groupes de jeunes n'est pas significatif 25% pour les garçons et 23% pour les filles.

Les résultats de la présente étude indiquent qu'environ un élève non fumeurs sur 10 a déclaré être susceptibles de commencer de fumer la cigarette d'ici un an. Un écart de 1,8% seulement est apparu les garçons et les filles.

Consommation Habituelle de la cigarette et tout autre produit du tabac

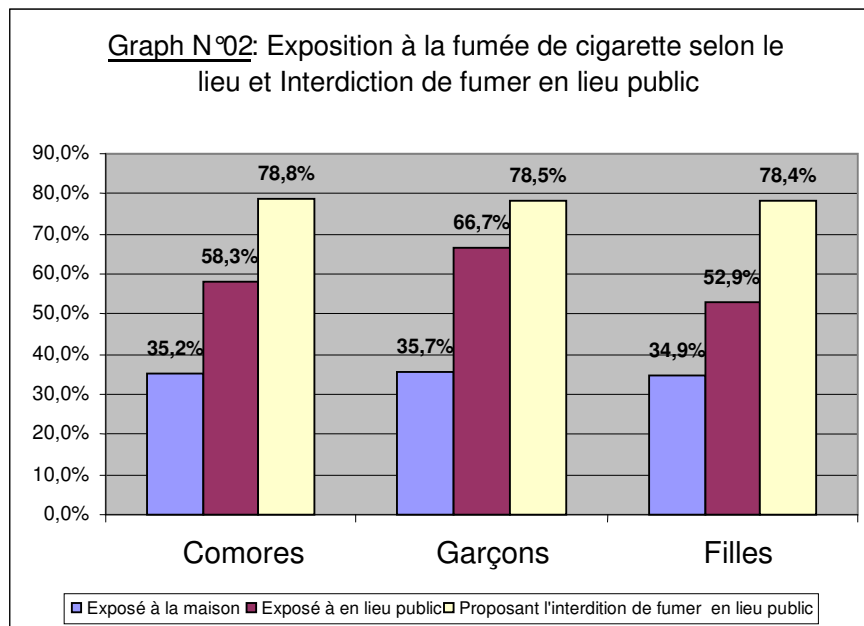


Le graphique N°01 indique que 9,6% des élèves ont consommé d'une façon active la cigarette au moins un jour au cours du mois précédant l'enquête. La consommation de la cigarette s'avère significativement élevée parmi les garçons (13,5%) que chez les filles (7%).

Environ 11% des jeunes ont consommé activement d'autres formes quelconques de tabac autres que les cigarettes. Il convient de souligner la proportion non négligeable (10%) des filles qui utilisent les dérivés du tabac (le tabac à chiquer, mâcher)

3.2 Environnement

Il importe de mesurer l'exposition des jeunes à la fumée de la cigarette, car cet élément constitue un impact énorme tant sur l'économie que sur la santé. Les questions posées dans cette rubrique ont permis de mesurer l'exposition à la fumée dans les ménages et dans les lieux publics, qui est également connue sous le nom de fumée de tabac ambiante ou passive.



Un peu plus de un élève sur trois (35,2%) (Cf. Graphique N°02) déclarent être exposés à la fumée de la cigarette des autres à la maison. Cette même tendance est observée dans la répartition par sexe des élèves. Plus de la moitié des adolescents se plaignent être exposés à la fumée de la cigarette des autres dans les lieux publics, les garçons (67%) sont beaucoup plus exposés par rapport aux filles (53%).

Par ailleurs, une proportion non négligeable (79%) des jeunes enquêtés s'accorde à dire que « fumer dans les lieux publics doit être interdit », cette même tendance est observée aussi bien chez les garçons que chez les filles.

3.3 Education

Table 4: Pourcentage des élèves ayant été sensibilisés des dangers du tabac à l'école, Pourcentage des élèves ayant discuté des raisons pour lesquelles les personnes de leur âge fument
Pourcentage des élèves ayant appris à l'école des effets de l'utilisation du tabac GYTS COMOROS, 2007.

	Sujets sensibilisés aux dangers du tabac	Sujets ayant discuté les raisons pour lesquelles des personnes à leur âge fument	Sujets ayant déjà entendu parler des effets du tabac
COMORES	36.5 (28.3 - 45.6)	24.8 (19.7 - 30.9)	30.4 (21.8 - 40.7)
Garçons	39.5 (33.2 - 46.2)	29.7 (22.1 - 38.5)	33.6 (26.8 - 41.1)
Filles	33.9 (23.1 - 46.7)	21.3 (15.2 - 29.0)	27.7 (16.6 - 42.4)

Au cours de l'année scolaire 2006/2007, 36,5% des élèves enquêtés ont été sensibilisés à l'école aux dangers du tabac. Ceux qui ont eu la chance de discuter des raisons pour lesquelles les jeunes de leur âge fument représentent 25% et que 30% d'entre eux confirment avoir appris à l'école les effets du tabac (jaunissement des dents, rides, mauvaise haleine...)

3.4 Média, Publicité et accessibilité

Les adolescents ont tendance à consommer les cigarettes dont les marques ont fait l'objet de publicité dans les médias. Cependant, il convient de rappeler qu'une campagne intensive anti tabac dans les médias et en milieu scolaire peut induire une baisse significative de la consommation de cigarette chez les jeunes.

Tableau N°05: Pourcentage d'élèves ayant vu les messages pro-tabac dans des panneaux d'affichage,
 Pourcentage ayant vu les messages pro-tabac dans les journaux et Magazines
 Pourcentage des élèves possédant un objet porteur du logo d'une marque de Cigarettes
 Pourcentage d'élèves s'étant vu offrir gracieusement une cigarette par un représentant d'une compagnie, COMOROS GYTS, 2007.

	Sujets ayant vu les messages pro-tabac dans des panneaux d'affichage	Sujets ayant vu les messages pro-tabac dans les journaux et magazines	Sujets possédant un objet porteur du logo d'une marque de cigarette	Sujet s'étant vu offrir gracieusement une cigarette par un représentant d'une compagnie de fabrication
COMORES	51.5 (43.2 - 59.6)	48.3 (39.8 - 56.9)	20.1 (16.4 - 24.3)	6.4 (4.1 - 9.9)
Garçons	55.2 (46.8 - 63.4)	52.2 (41.7 - 62.4)	22.2 (16.7 - 28.9)	6.5 (4.0 - 10.6)
Filles	49.5 (40.3 - 58.8)	46.3 (37.2 - 55.7)	18.1 (14.4 - 22.5)	6.0 (3.2 - 10.7)

Le tableau N°05 ci-dessus montre que plus de un élève sur deux (51,5%) ont déclaré avoir vu au moins une annonce d'une marque de cigarettes sur un tableau publicitaire au cours du mois précédant l'enquête. Pendant cette même période, 48,3% des élèves enquêtés ont vu au moins un message dans les journaux ou les magazines.

Ceux qui possèdent un objet (t-shirt, crayon, sac à dos, etc.) sur lequel est inscrit le logo d'une marque de cigarette représentent 20,1%. Il faut par ailleurs noter la faible proportion d'élèves (6,4%) qui ont déclaré avoir reçu à titre gracieux des cigarettes de la part des compagnies ou représentants des marques de cigarettes.

Dans l'ensemble, il est apparu que les garçons ont beaucoup plus accès à ces formes de publicité par rapport aux filles.

IV. Discussions

4.1 Prévalence

Dans plusieurs pays, l'usage du tabac croit de plus en plus chez les jeunes, avec un âge médian inférieur à 15 ans. Aux Comores, les résultats de la présente enquête rapportent une prévalence du tabagisme chez les jeunes entre 13 et 15 ans de 28%. Un collégien sur 10 fume la cigarette et 18% d'entre eux consomment d'autres produits dérivés du tabac.

La prévalence de tabagisme parmi les élèves est nettement plus élevée chez les garçons (35,3%) que chez les filles dont le taux est de 21,7%. Cette situation est beaucoup plus alarmante dans la mesure où **un élève sur quatre affirme avoir commencé à fumer avant l'âge de 10 ans**. L'expérience a montré qu'il est souvent très difficile pour un jeune qui a une initiation précoce à la cigarette d'arrêter de fumer, ce qui augmente le risque de décès lié au tabagisme, ceci est d'autant plus préoccupant du fait que l'enquête a montré que 10% des jeunes non fumeurs pourraient devenir des nouveaux fumeurs dans un an.

A comparer avec les données des pays de l'Océan Indien publiées dans le Rapport de l'OMS (WHO on tobacco Epidemic 2008), les Comores viennent en deuxième position après l'île Maurice en matière de prévalence de tabagisme.

Face à cette situation, des programmes de surveillance de la tendance de cette épidémie doivent être mis en place pour contrôler et mieux réduire les facteurs influant à sa propagation.

4.2 La fumée du tabac dans l'environnement

L'exposition de la fumée du tabac dans l'environnement, également connue sous le nom de « fumée de tabac ambiante » ou « passive » constitue un facteur de risque significatif des maladies liées au tabagisme (cancer de poumon, cardiopathie etc...).

Les résultats de l'enquête montrent que l'exposition à la fumée des autres varie selon que l'on se trouve à la maison (35%) ou dans les lieux publics (58%).

En matière de mise en application des interdictions de fumer en milieux publics, les Comores occupent la troisième position après les Seychelles et Maurice selon le rapport de l'OMS. Depuis la ratification de la CCLCT, la lutte contre le tabagisme n'a pas connu des efforts considérables en matière de réglementation des lieux de consommation du tabac. En effet, sur les huit lieux d'interdiction recommandés par l'OMS seules les structures sanitaires et éducatives sont concernées aux Comores (cf Arrêté Ministériel du xxx).

Il convient de noter par ailleurs que cette enquête a rapporté un élément favorable en ressortant la forte proportion d'élèves (79%) qui pensent que fumer devrait être interdit dans les lieux publics. Cette situation témoigne la prise de conscience de l'intérêt que porte les jeunes à cette problématique et démontre encore une fois la nécessité d'une mise en place des programmes d'élaboration et de mise en œuvre d'une législation forte pour préserver la vie de cette population.

4.3 Programme de sensibilisation en milieu scolaire

La lutte contre le tabagisme ne fait pas partie des programmes scolaires du Ministère de l'Education Nationale. Il n'existe pas de programme de sensibilisation axée aux jeunes, les activités de sensibilisation menées jusqu'ici sont beaucoup orientées vers la population adulte.

Malgré ces insuffisances, les résultats de l'enquête font ressortir qu'au cours de l'année scolaire passée 36,5% de élèves âgés de 13-15 ans ont été sensibilisés à l'école aux dangers du tabac et que un élève sur 4 a déjà eu des discussions en classe sur les raisons pour lesquelles les jeunes de leur âge fument.

Ce qui démontre que des efforts considérables sont à consentir dans le milieu scolaire car la sensibilisation contre le tabagisme à l'école avec un accent particulier sur le développement des compétences (intégration de module de lutte contre le tabac, formation des enseignants, formation des clubs jeune antitabac etc...) pourrait réduire d'une façon considérable l'initiation des jeunes au tabagisme et permettre aux adolescents n'ayant pas encore commencé à consommer le tabac de s'abstenir de cette substance. Ces programmes permettront entre autre, aux adolescents qui ont déjà goûté au tabac de mettre un terme à cette pratique.

4.4 Média et Publicité

L'exposition à la publicité directe et indirecte en faveur du tabac ainsi que d'autres stratégies de commercialisation utilisées par les compagnies du tabac encouragent les jeunes à faire davantage l'expérience du tabac et accroissent le risque de consommer régulièrement des produits du tabac.

Deux types de messages publicitaires existent dans le domaine de la consommation du tabac : Il s'agit : des messages pro-tabac et anti-tabac. Les questions prises en compte dans le cadre de l'enquête GYTS concernent l'exposition des jeunes aux premiers types de messages.

Les résultats de l'enquête indiquent qu'au moins un tableau publicitaire de cigarette a été vu par plus de la moitié des élèves enquêtés et que 48% des jeunes ont vu au moins une publicité de la cigarette dans un journal ou dans une magazine. Deux élèves interrogés sur 10 possèdent un objet porteur du logo d'une marque de cigarette.

Cette forte proportion s'explique par le fait que l'Union des Comores ne disposent pas de loi interdisant la publicité du tabac à tous les niveaux. Sur les Huit lieux recommandés par l'OMS, la publicité de la cigarette est officiellement interdite dans trois lieux seulement : la Radio/Télévision nationale, Magazine/Journaux nationaux et panneau publicitaire dans la rue.

Il faut rappeler par ailleurs, que si la publicité est interdite à ces différents niveaux de notre pays, les industries du tabac trouvent toujours les moyens pour commercialiser ses produits de manière efficace en faisant appel à un maximum de moyens. C'est le cas de l'attribution du «**CEOLACANTHE**», un des symboles nationaux attribué à une

marque de cigarette locale. On peut citer aussi l'introduction d'une nouvelle marque de cigarette (**Brigde marque à vérifier**) sur le marché dont la publicité se fait par le moyen des auto-collant sur les véhicules de transports en commun, affichage sur les murs de la capitale et des spots publicitaires dans les stations radio privées.

V. Conclusion et Recommandations

L'enquête GYTS réalisée aux Comores en 2007 révèle que l'épidémie du tabagisme est en nette progression. En effet, 28% des jeunes âgés de 13-15 ans consomment d'une façon active du tabac, environ 10% fument de la cigarette et 18% d'entre eux ont consommé une autre forme de tabac. Cette progression est le résultat d'une initiation précoce des jeunes à la cigarette (25% ont fumé avant l'âge de 10 ans) et le cas des nouveaux fumeurs dont la prévalence est estimée à 10% d'ici un an.

Parmi les facteurs qui encouragent la progression de l'épidémie, on peut citer l'absence de la réglementation anti-tabac aux Comores.

Toutefois, l'étude a fait ressortir la part importante de jeunes et du niveau de conscience, en faveur de l'interdiction de fumer en milieu public.

Le niveau relativement élevé de la prévalence des fumeurs chez les jeunes interpelle les autorités des îles comme de l'Union à mettre en place des stratégies pouvant faciliter la baisse des facteurs de risque des maladies liées au tabagisme

D'autres études doivent être programmées pour surveiller la tendance de cette épidémie et évaluer l'efficacité des programmes de contrôle qui seront mis en place pour la réduction des facteurs qui influencent sa propagation.

Les recommandations suivantes sont formulées pour qu'une plus grande attention soit accordée aux problèmes de lutte contre le tabagisme chez les jeunes.

Aux Autorités Nationales

1. Mettre en œuvre la Convention Cadre de Lutte Contre le Tabac
2. Mise en place de législation d'interdiction de fumer dans les lieux publics
3. **Elaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le tabac ;**
4. **Mise en place de législation d'interdiction de fumer dans les lieux publics ;**
5. Interdire les messages publicitaires pro-tabac de toute forme qu'ils soient ;
6. **Encourager toutes les diffusions anti-tabac de toute forme qu'elles soient dans radio, télévision, les journaux etc ... ;**
7. Considérer le tabagisme comme étant un problème de santé publique;
8. Intégrer l'enseignement du tabagisme dans le cursus scolaire ;
9. Les résultats de cette étude doivent être utilisés pour : (i) servir de base d'information et d'orientation dans le cadre de l'élaboration du Plan National de lutte contre le tabac (ii) sensibiliser les responsables locaux et les populations pour qu'ils s'impliquent davantage dans la lutte contre le tabac.

Aux partenaires :

Accompagner les autorités nationales dans le processus de lutte contre le tabac notamment l'élaboration, la mise en œuvre des stratégies et plans d'actions.